

## COMMENT CONCEVOIR SON LIVRET D'ACCUEIL

### POURQUOI CRÉER UN LIVRET D'ACCUEIL ?

Le livret d'accueil, c'est tout simplement l'une des premières impressions qu'auront les voyageurs de votre location. Il va donner le ton de leur séjour chez vous. Si votre livret d'accueil est bien conçu, il donnera aux voyageurs la promesse d'expériences personnelles qu'ils sont venus chercher en louant votre hébergement.

Vous voulez donc qu'il soit accueillant, utile et facile à utiliser. En effet, en ouvrant le livret d'accueil, les voyageurs doivent se sentir les bienvenus dans ce lieu. Ce ne doit surtout pas être une liste de règles à respecter, de choses à faire et à ne pas faire. Au contraire il doit leur donner l'impression que tout a été arrangé et pensé pour leur offrir la meilleure expérience qui soit.

Ce livret doit donc également être bien construit, bien pensé. Pour qu'il soit à la fois utile et facile à utiliser. Si vous créez un livret d'accueil pour votre location et qu'il remplit ces conditions, non seulement vous aurez donné une bonne impression de vos services aux voyageurs, mais en plus, ils auront pris le temps de lire les us et coutumes de la maison et vous poseront beaucoup moins de questions concernant les menus détails.

### QUE DOIT CONTENIR LE LIVRET D'ACCUEIL ?

Un mot de bienvenue de votre part.

Les informations pratiques et/ou importantes :

- Les coordonnées l'hôpital,
- N° cabinet médical,
- N° d'urgences (112 n° d'urgence européenne, 15 SAMU, 17 Police Secours, 18 Pompiers, 114 n° urgence sourds et malentendants).
- N° du propriétaire,
- Code WIFI,
- Stations essences les plus proches,
- Pour les déchets ménagers, les communes de Lans-en-Vercors, Autrans-Méaudre en Vercors, Engins et Saint-Nizier-du-Moucherotte n'organisent pas de passage. Mais mettent à disposition des habitants et visiteurs des molochs où vous pouvez jeter vos déchets préalablement triés (déchets organiques, emballages plastiques/papiers, cartons, verres, compost),
- Notices/modes d'emploi de vos électroménagers à mettre à disposition.

Voici quelques règles de vie que vous pouvez mettre dans votre livret d'accueil :

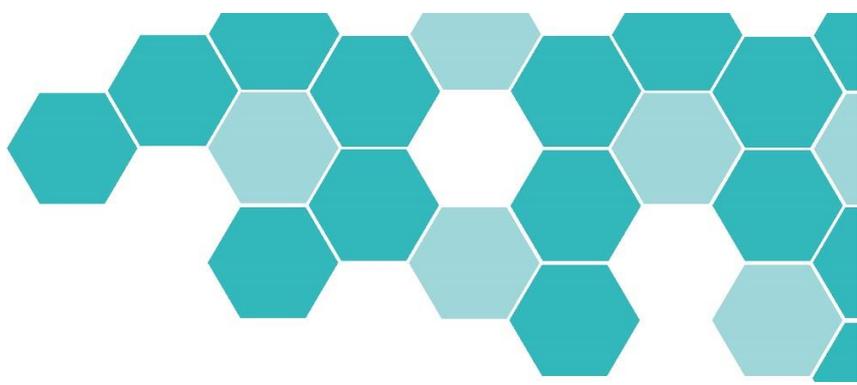
« Au moment de votre départ :

- videz et jetez les poubelles (containers dans la rue),
- lavez et rangez la vaisselle dans les placards,
- retirez les draps des lits,
- passez l'aspirateur sur le sol,
- des produits ménagers sont à votre disposition.

Dans la mesure du possible, merci de laisser le gîte dans l'état où vous l'avez trouvé !  
Il en va de même pour ceux qui ont pris l'option ménage.



AUTRANS-MÉAUDRE - LANS EN VERCORS - ST NIZIER DU MOUCHEROTTE - ENGINS



#### Etat des lieux :

- nous procédons à une vérification des lieux entre chaque location,
- merci de nous signaler tout dysfonctionnement ou casse durant le séjour. »

#### Voici quelques notions utiles en plus que vous pouvez mettre :

- Notre logement est non-fumeur. Merci de bien vouloir fumer dans les espaces extérieurs...
- Fermez les portes et les fenêtres à clés quand vous quittez la maison pendant la journée et éteignez les lumières.
- Pas de nuisances sonores excessives. Vous pouvez naturellement dîner dans le jardin mais ne mettez pas de musique trop forte car cela gênerait les voisins...
- Ne laissez pas les sacs-poubelles dehors : les chats et les chiens du quartier viendraient les éventrer et éparpiller les débris...
- Pas de gaspillage d'eau, l'eau est une ressource précieuse...
- Prudence lors de vos barbecues ! Tenez-le bien éloigné des arbres et des haies, le risque d'incendie est élevé...
- En hiver, penser à fermer les fenêtres pour maintenir la chaleur à l'intérieur.

Pour les choses à faire/à voir/à déguster : vous pouvez inclure avec le livret le Guide Pratique de l'Office de Tourisme (au besoin nous pouvons vous l'imprimer en anglais), les guides des balades, plans villages, carte touristique, etc. Tout ce qui sera utile au bon déroulement du séjour des voyageurs.